



Conserant la garde de mon fils qu'on veut m'interdire

Par **momofils**, le **23/09/2009** à **00:50**

Bonjour,

je m'appelle hassani kari ahmed j'etais marié j'ai eu un garçons il y a 1 ans mais le problème mon ex femme ne veuille pas que je recupère mon fils meme un demi journée on etai marié religieusement pas a la mairie ont est separé il y a qlq mois est ce que j'ai le droit de saisir le juge familiale sachant que je suis encore en situation irregulière il y a que mon ex qui a la carte sejour de 10ans.Ne profite pas de ma situation administrative pour me faire sa. ai-je le droit de reclamé mon fils. merci